



Monsieur le Directeur,

A la vue de la déclaration de vos agents et cadres sur le mal-être ambiant, la CFTC est plus qu'inquiète sur l'évolution de notre Institution et sur la considération du personnel actuellement dans nos organismes.

En effet, la mutation perpétuelle des métiers dans la branche Recouvrement et les efforts constants demandés aux salariés deviennent de plus en plus difficiles à appréhender.

L'intégration du RSI dans les services, sans réelle réponse à la problématique quotidienne des agents et sans réel schéma d'organisation, devient insupportable.

La reconnaissance censée être un important levier dans un contexte social de plus en plus tendu, devient plus que rare tandis que la pression des résultats et des statistiques sont de plus en plus importantes.

Depuis plusieurs COG, les RMPP sont de plus en plus basses et la compression du personnel de moins en moins tenable pour les agents de notre Branche.

L'exemple de la non prime Macron, perçu comme une véritable insulte, n'a fait que rajouter de la déception à la démotivation.

La CFTC demande au Directeur de l'ACOSS, afin que l'austérité de la politique salariale cesse, que le taux RMPP soit réellement plus desserré et que les agents soient récompensés de leur investissement sans faille.

Nous demandons que les URSSAF soient dotées de réels moyens financiers pour répondre à l'investissement des collaborateurs dans des missions de formation, d'aide, d'intégration et des perpétuelles modifications dans leurs métiers.

La CFTC vous demande, Monsieur le Directeur, de porter auprès du Comex une véritable revalorisation du point et des mesures salariales globales immédiates et fortes pour l'ensemble du personnel.

Monsieur le Directeur, si vos agents ont réellement la valeur que vous avez souvent évoquée lors de rencontres avec les personnels, alors vous défendrez ces positions, vous défendrez vos agents !